

L'héritage des bien-aimés de Dieu

Lecture: **Genèse 15:1-21**

Les promesses faites à Abraham portent la marque distinctive du divin: ces promesses ne peuvent absolument pas se réaliser humainement.

Dans les promesses de Dieu faites à Abraham, il y a un défi à la logique, à la raison humaine. Rien de tangible, aucune circonstance terrestre, et même personne ne peut appuyer et garantir ces promesses.

Abraham est devant une situation où s'il veut croire, il n'a que la parole de Dieu, une parole folle aux yeux de la sagesse humaine.

Bien des raisons de ne pas croire, une seule raison de croire

Les raisons de ne pas croire sont nombreuses:

- Abraham n'a pas d'héritier si ce n'est son serviteur Eliézer
- Il est trop âgé, comme Sara, pour procréer (100 et 90 ans)
- La promesse est « décalée » (« ta récompense sera très grande » *litt.* « *ton salaire sera multiplié* »: Abraham l'interprète comme une bénédiction matérielle dont il ne saurait que faire, ni pour lui, ni pour la descendance qu'il n'a pas)
- La promesse est « hyperbolique », elle va très loin par rapport au point de départ d'Abraham (« ...compte les étoiles, si tu peux les compter...telle sera ta descendance. »)

Aucune de ces circonstances ne semble décourager Abraham: il est ami de Dieu et donne à sa Parole toute sa confiance. Quand Dieu parle, Abraham n'écoute que lui. Quand Dieu parle, Abraham fait taire la voix des circonstances, la voix du décalage, la voix de la sagesse humaine, la voix de cette raison insuffisante à comprendre ce que Dieu dit et fait. Il « isole » le reste et centre ses attentes sur ce que Dieu a dit.

Comme il est écrit dans **Hébreux 11:1**, Abraham a l'assurance des choses qu'il espère, la conviction de celles qu'il ne voit pas. Même s'il ne savait pas au départ où Dieu l'amenait avec sa promesse de récompense, il s'est laissé guider sans résister. **Hébreux 11:6** nous dit que « *sans la foi, il est impossible de lui plaire; celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent* »

Un héritage accessible par le sang de Jésus et par la foi

Nous avons, comme Abraham, d'excellentes promesses de Dieu à notre intention. Nous sommes comptés parmi ses enfants depuis que nous avons accepté Jésus comme notre Sauveur, et en tant qu'enfants de Dieu, nous avons un héritage, une récompense à la clé de notre foi.

Cet héritage, il ne peut « *ni se corrompre, ni se souiller, ni se flétrir* » (**1Pierre 1:4**). **Galates 4:6-7** nous rappelle notre identité et notre statut: « *parce que vous êtes des fils, Dieu a envoyé dans nos coeurs l'Esprit de son Fils, qui crie: Abba! Père! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils, et si tu es fils, tu es aussi héritier, grâce à Dieu.* »

La promesse du salut est le premier héritage, que nous avons reçu grâce à la mort du testateur, Jésus-Christ, ainsi qu'il est écrit en **Hébreux 9:17** «*un testament, en effet, n'entre en vigueur qu'après le décès, puisqu'il n'y a pas de validité tant que le testateur est en vie* »

La promesse de l'héritage est validée puisque le sang de celui qui a fait la promesse de l'héritage a coulé. Sa mort expiatoire nous donne accès à la présence de Dieu, auprès de son trône où se trouvent aussi toutes les richesses qu'il veut nous partager.

Combien nous désirons exprimer notre reconnaissance au Seigneur Jésus, qui nous donne accès, déjà ici-bas, à ses grâces, qui « *illumine les yeux de notre coeur, pour que nous sachions quelle est l'espérance qui s'attache à son appel, quelle est la gloire de son héritage qu'il nous réserve, et quelle est envers nous qui croyons l'infinie grandeur de sa puissance, se manifestant avec efficacité par la vertu de sa force* » (**Ephésiens 1:18-19**) !

Un héritage varié et abondant

Mais dans cet héritage, il n'y a pas que le salut. L'héritage est multiple, varié. Il n'y a pas qu'un bien dans l'héritage. Il y a le salut, qui est le bien par excellence, mais il y a aussi la guérison, la délivrance, le baptême dans le Saint Esprit, des signes et des prodiges, la joie et la paix divines, des dons pour servir l'église de Dieu, et tant de choses qui procèdent de la sagesse infiniment variée du Seigneur (**Ephésiens 3:10**).

La Bible nous parle de diverses grâces dans **1 Pierre 4:10**, et il y a aussi ce fameux texte de **Jacques 1:17** « *toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation.* » (version LS 1910) « *Tout ce qui nous arrive de bon, tous les plus beaux cadeaux viennent d'en haut. Ils viennent de Dieu, le créateur du soleil et des étoiles. Chez lui, il n'y a pas de changement, pas de mouvement, pas d'ombre.* » (version PdV)

Tous ces textes nous rappellent que notre Dieu est généreux, qu'il a prévu beaucoup de bénédictions pour nous, que nous avons tort de demander peu et raison de demander beaucoup.

Nous faisons souvent comme si l'héritage était dilapidé, comme si le testateur était pauvre et qu'il ne nous avait légué que peu de choses...

Le fils prodigue a réclamé son héritage, alors que le testateur n'était pas mort, et c'était pour le faire s'envoler en fumée dans des achats et des activités peu recommandables... Et il a eu son héritage! Alors, si méchant comme il était, il a reçu son héritage, à combien plus forte raison nous, les élus de Dieu, qui avons besoin de l'héritage non pas pour nos convoitises charnelles mais pour vivre la gloire du Royaume de Dieu, le recevrons-nous si nous le réclamons!

Nous oublions qu'Abraham a reçu par la foi ce que Dieu lui avait promis, et c'est par la foi que nous recevrons l'héritage, les grâces excellentes, les plus beaux cadeaux, ceux dont nous avons tellement besoin lorsque le trouble, la maladie, le découragement sont là, ou tout simplement quand nous voulons le servir avec efficacité!

Refuser l'héritage, c'est offenser Dieu!

Hébreux 12:15 « *Veillez à ce que nul ne se prive de la grâce de Dieu* » (version LS 1910) « *Attention, personne ne doit refuser ce que Dieu fait pour lui!* » (Version PdV). Nous avons lu tout à l'heure que la foi plaisait à Dieu: c'est parce que la foi permet l'accomplissement de son plan, lui permet de nous bénir comme il a tellement envie de le faire!

Jésus dit qu'il est venu « *pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés, pour publier une année de grâce du Seigneur* » (**Luc 4:18-19**), nous dit que « *le Père céleste donnera le Saint Esprit à ceux qui le lui demandent* » (**Luc 11:13**), rajoute encore cette promesse: « *ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris* » (**Marc 16:18**). La parole nous assure aussi que si nous la demandons avec foi, Dieu nous donnera la sagesse qui nous manque (**Jacques 1:5**). Ce même passage précise que Dieu donne « *à tous simplement, sans faire de reproches* ».

Ne soyons pas des « mangeurs de miettes », mais assoyons-nous à la table que Dieu

« dresse en face de nos ennemis » (Psaume 23)!

Alors, forts de ces promesses, forts de notre foi, réclamons l'héritage, non pas comme le fils prodigue, ingrat et rebelle, mais comme des fils de Dieu rachetés par grâce, reconnaissants, remplis d'assurance.

L'église qui prie dans **Actes 4:24-31** nous rappelle que l'audace et l'assurance sont symptomatiques d'une foi inébranlable dans la puissance de Dieu. C'est une église qui désire ardemment son héritage, le demande avec foi et le reçoit dans une merveilleuse visitation du Saint Esprit!

Que Dieu nous bénisse ensemble. ■

Pasteur Thierry Fernandez